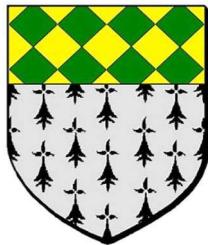


# PONTEILS ET BRESIS

Année 2026, N°23

janvier



BULLETIN

INFOS

## Le Mot du Maire

Bonjour,

Ce bulletin est le dernier du mandat que vous nous avez confié il y a bientôt 6 ans. Il est l'occasion d'évoquer les actions qui ont été entreprises. Elles ont été nombreuses. Nous avons exercé l'ensemble des compétences d'une commune comme Ponteils en faisant en sorte de concilier :

Le quotidien qui consiste à être attentif aux habitants en tentant de répondre à leurs besoins,  
L'entretien des infrastructures de voirie et d'eau potable,  
La représentation la commune en faisant valoir ses intérêts (Communauté des Communes, CH, AB Cèze, SIVU...),  
L'élaboration et la mise en œuvre de projets : cette dernière année est marquée par la rénovation du bâtiment de la mairie.

La commune est la collectivité qui agit sur le plus petit territoire en exerçant diverses compétences : l'action sociale, la jeunesse, l'éducation, la voirie, l'eau potable, l'urbanisme et le logement, la santé, la culture... . Pour les mettre en œuvre, elle dispose de moyens humains et financiers. Pour ce qui est du personnel, nous sommes chanceux puisque nos agents Christelle, Olivier ou Guillaume sont compétents, investis et agréables. Ils sont le premier atout de notre commune. Concernant les finances, nous disposons de dotations de l'état et du département, nous avons obtenu des subventions et nous disposons aussi d'une partie des impôts fonciers que tout propriétaire paie chaque année.

En 2017, nous avons choisi de rejoindre la communauté de communes lozériennes voisine pour se greffer à des communes et un territoire qui nous ressemblent. Ce choix, qui n'est pas toujours facile à défendre dans les dossiers, nous a permis en 2025 de conserver la compétence de l'eau potable. C'est en conservant ce type de compétence structurante pour notre commune qu'elle garde sa raison d'être. Ainsi, Ponteils continuera d'entretenir librement son réseau d'eau potable en fixant le prix de l'eau.

Avant de conclure ce mandat, je souhaite remercier l'ensemble des gens qui nous ont aidés :

Je pense aux élus : En premier lieu, je pense à Patrick Malavieille vice-président du conseil départemental, il nous a accompagné et soutenu chaque fois qu'il a pu le faire. Il préside le conseil de surveillance du CH de Ponteils.

Je pense aux Ponteillais : Tout ceux qui nous ont aidé ou encouragé, se reconnaîtront. Nous avons eu besoin de vous pour modifier le tracé d'une route, pour connecter deux réseaux d'eau ou pour organiser une animation.

Je pense aux associations : les activités qui animent notre village réclament du temps et de l'énergie.

Et pour finir, je pense aux conseillers et adjoints : Jacques, Renée, Jean Marie, Yves, Cathy, Renée et Jean Pierre. Avec eux, j'ai pu échanger et prendre des décisions qui allaient autant que possible, dans le sens de l'intérêt de tous.

Je vous souhaite à tous une belle année 2026 et je vous donne rendez vous samedi prochain à 19h dans l'atelier communal pour la cérémonie des vœux en vous équipant d'une bonne écharpe.

Le Maire

## Etat civil

### NAISSANCE



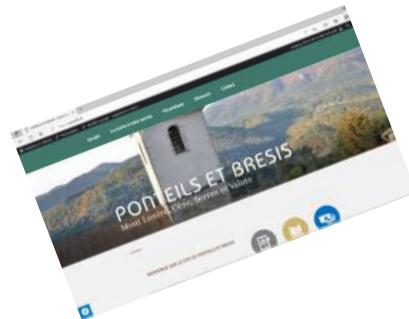
◆ Lorenzo PEPINOTREMENOS, né le 08 octobre 2025, fils de Sixtine et Thierry PEPINOTREMENOS domiciliés à Ponteils village.

# Communication

Le conseil municipal souhaitait tenir informé la population des actions menées au court de son mandat.

En conséquence, un certain nombre d'actions ont été entreprises :

- ◆ Création du Bulletin municipal trimestriel;
- ◆ Création du Site internet « Ponteils.fr » ;
- ◆ Abonnement à l'application téléphonique Ili-wap;
- ◆ Cérémonie annuelle des vœux à la population.



## Action Sociale CCAS

Dans la continuité des mandats précédents, le traditionnel repas des Aînés ainsi que le spectacle de Noël pour les enfants de la commune ont été organisés.



Afin de garder un contact avec nos aînés, il a été instauré une visite d'un élu au moins une fois par an à compter de leur 90ème anniversaire. Une petite attention et un moment de partage qui sont toujours très appréciés.



## Sécurité

Dès le début du mandat, un point sécuritaire a été réalisé qui a mis en évidence un certains nombre d'actions à mettre en place:

- Réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS);
- Réparation et aménagement des réservoirs DFCI et AEP pour faciliter l'accès aux pompiers;
- Amélioration du réseau sécurité incendie par l'installation de nouvelles bornes;
- Mise en place et réalisation du contrôle des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD);
- Mise en place avant la fin du mandat de radars pédagogiques au Mercier.



# Réseau d'eau potable

La commune de Ponteils détient un réseau d'eau potable envié par de nombreuses communes. La configuration de notre commune nécessite de détenir de nombreux captages et réservoirs afin de fournir de l'eau potable au plus grand nombre de nos concitoyens. Cela oblige également de distribuer une eau de qualité et garantir ainsi la santé publique. Un investissement au quotidien de nos deux agents communaux est nécessaire. La compétence eau potable devait passer à la Communauté de Communes Mont Lozère en 2026, les élus de la commune siégeant au conseil communautaire ont tout fait pour retarder puis refuser ce transfert de compétence. Le réchauffement climatique et peut être un futur manque d'eau nécessitent de prendre des mesures d'économie d'eau en limitant les fuites et diminuer la consommation individuelle. C'est ainsi que nous avons pris quelques mesures pour améliorer le réseau AEP:

- ◆ Réalisation de l'étanchéité des réservoirs de Besses , du Gas et du décanteur du Cournet;
- ◆ Distribution d'un kit économie d'eau aux habitants;
- ◆ Electrification du réservoir de Besses;
- ◆ Installation du traitement UV de l'eau à la place du chlore sur l'ensemble du réseau hormis Mont-selgues et Rieusset:
- ◆ Création d'une liaison entre le réseau de Besses et celui du Bouchet de la Lauze;
- ◆ Remplacement d'un réservoir au captage du Bouchet de la Lauze;
- ◆ Connexion du réseau du Bois de Bertrand à celui du pompage du Mercier;
- ◆ Réfection du réseau de la Chase;
- ◆ Réalisation d'un dossier en vue de la protection du captage de l'Oultre dans le lit de la Cèze;
- ◆ Réalisation du schéma du réseau AEP de la commune sur une application informatique.



# Matériel services techniques

Les nombreuses tâches réalisées par nos agents nécessitent de leur fournir des outils et matériels adaptés. Le renouvellement du matériel roulant est un gros investissement pour la commune mais grâce à l'octroi de subventions de l'état DETR, nous avons changé le tracteur et l'épareuse.

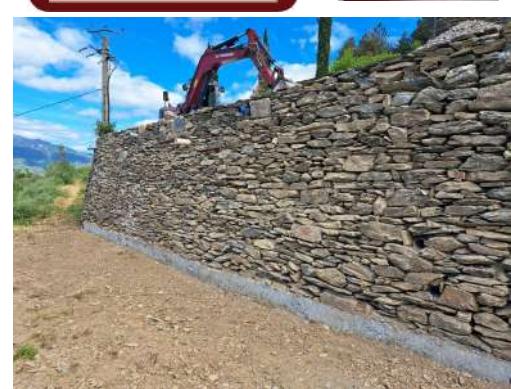


## Voirie

La commune est très étendue et comporte de nombreux hameaux desservis par routes et chemins communaux. La municipalité se doit d'entretenir environ cinquante kilomètres de voiries. Afin de pouvoir lever des subventions, Ponteils adhère à un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) regroupant les communes des hautes cévennes gardoises. Pour maintenir en état les routes et murs de soutènement, la commune investit annuellement entre 100 et 200 K €.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de travaux réalisés lors de ce mandat:

- **Sécurisation** des ponts de Malafosse, de Thomas et de Nogeirols;
- de l'accès à Bournavettes;
- de l'entrée du Théron;
- du passage étroit de la Chabertarié;
- **Elargissement** de la route de la Lauze à Malafosse suite à l'effondrement de la berge de la Cèze;
- **Réalisation** du goudronnage des routes suivant le programme annuel;
- **Réfection** de nombreux murs de soutènement de routes;
- **Création** d'une aire de retournement au Chambonnet;
- **Remplacement** de nombreux panneaux de signalisation;
- **Dénomination** des rues et numérotation des maisons.



## Téléphonie, Internet

---

Sensibilisée par un certain nombre de nos habitants sur leur difficulté à communiquer soit par le téléphone ou alors avec l'internet ADSL, dès 2022 la municipalité a engagé des démarches pour essayer d'améliorer cette situation. Les démarches ont été longues et pas toujours faciles avec les opérateurs et institutions concernées. Malgré tout, plusieurs avancées ont pu se concrétiser.

- Installation, par Orange, d'une parabole sur le bâtiment de la Mairie pour améliorer l'internet ADSL;
- Accompagnement à l'installation de la fibre sur la commune;
- Diminution des zones blanches téléphoniques par la mise en place d'un pylône qui accueille tous les opérateurs de téléphonie.



## Urbanisme, Patrimoine bâti communal

---

Ponteils et Brésis est régie par le Règlement National d'Urbanisme (RNU). La loi Montagne, les aléas feux de forêts et glissements de terrains entre autres, accroissent les difficultés pour obtenir des permis de construire. Le conseil municipal a rencontré des élus des communes alentours et étudié la possibilité d'établir sur notre commune soit une carte communale ou alors un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Force est de constater que le passage dans l'un ou l'autre cas n'améliorerait pas la situation et au contraire créerait des tensions sur la commune. En conséquence nous avons décidé de rester au RNU.

Notre commune détient six logements locatifs à loyer modéré que nous nous efforçons de maintenir en bon état. Quelques gros travaux ont été réalisés durant le mandat, réfection toiture de la cure, échange de tous les volets en bois par des volets en aluminium.

De gros travaux de préservation de l'église du village ont été également entrepris notamment la mise aux normes électrique ainsi que la réfection des plafonds.



# Urbanisme (suite)

Quelques projets d'investissement réalisés, en cours de finalisation ou programmés:

- ♦ Extension du hangar des services techniques (Inauguration le 17/05/2025);
- ♦ Rénovation du bâtiment de la mairie (fin des travaux prévue 10/2026);
- ♦ Aménagement du cœur de village (fin des travaux prévue 07/2026);
- ♦ Etude du projet de construction de quatre logements pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) avec aménagement du parking à Planzolles.



## Environnement

Le 15/01/2021 les communes de Ponteils et Saint André Capcèze ont décidé de se lancer sur la démarche d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Les trois objectifs principaux étaient;

- ♦ Sensibiliser les habitants aux enjeux de la biodiversité;
- ♦ Améliorer et partager la connaissance;
- ♦ Constituer un outil d'aide à la décision et un plan d'action.



Le 10/07/2021 s'est tenue la journée d'ouverture en présence de Frédéric Lopez. De nombreuses animations ont ponctué les trois années de la démarche.

Le 09/10/2025 une synthèse du rapport final a été envoyée à tous les habitants de la commune.

Un plan d'action a été voté avec des orientations en matière d'urbanisme dans le domaine de l'eau, des prairies de fauche et de la forêt.

## Environnement (suite)

Toujours dans le but de diminuer le risque incendie, la municipalité a décidé d'accompagner les propriétaires forestiers dans la gestion de leur forêt avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

De nombreuses réunions publiques et réunions de quartier ont été organisées avec les propriétaires forestiers intéressés. A l'issue, des diagnostics leur ont été envoyés. Les premières coupes devraient commencer début 2026.



La compétence pour mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et de valorisation de l'Espace Naturel Sensible (ENS) dévolue au Département a été transférée à la commune. Ceci permettra à la municipalité de se positionner et d'utiliser le droit de préemption lors de vente d'un bien foncier sur la commune.

## Economie



**Terra Rural:** Fin 2021, dans un contexte de risque incendie très élevé sur la commune, conjugué à une diminution du nombre d'agriculteurs, il a été décidé en lien avec la Communauté de Communes Mont Lozère et le Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère de porter un projet de « Ferme de reconquête ».

Il s'agissait de réaliser une étude de faisabilité, autour du foncier, pour conforter, développer les exploitations existantes, accompagner celles qui souhaitaient transmettre, et favoriser l'installation d'un agriculteur. Cette démarche est arrivée jusqu'à son terme mais malheureusement le couple de chevriers intéressé n'a pas pu concrétiser son projet pour cause de foncier bâti trop onéreux.

**Centre Hospitalier « Les Châtaigniers »:** Deux élus du conseil municipal sont membres du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Ponteils. A ce titre, ils participent à la prise de décisions des différentes orientations prises pour le développement du CH et l'ouverture des soins au profit des habitants du territoire. La commune a accompagné les journées de prévention au CH (Santé des femmes, dépistage du diabète...) et organisé à la mairie un atelier bien être.



**Contrat Local de Santé:** Soucieux de la santé de ses concitoyens, les représentants de Ponteils au conseil communautaire de la communauté de communes Mont Lozère ont voté en faveur de la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) sur la CCML. Nous souhaitons que cette démarche participe à mieux définir les besoins liés à la santé des habitants et définir un plan d'action pour les satisfaire.

# Culture

La culture municipale joue un rôle essentiel dans le développement local et la vie sociale. C'est ainsi que le conseil municipal a décidé d'allouer un budget annuel à la culture.

Cette politique culturelle a permis d'établir un programme annuel varié offrant à la population des spectacles de qualité dans les périodes de l'année dépourvues d'activités.



Raconter la vie des Ponteillais d'aujourd'hui, mieux connaître notre territoire, réaliser un objet de mémoire pour puiser des souvenirs des connaissances ou des idées. Voilà ce qui a motivé les membres du conseil municipal à se lancer dans cette aventure de créer un ouvrage sur Ponteils. Force est de constater que le résultat a été au rendez-vous de nos espérances. Merci aux nombreux contributeurs, à Bruno Doan l'éditeur et Agathe Beaudouin pour l'écriture..

## Vie associative

Conscient que la vie associative joue un rôle primordial dans la vie locale, malgré les nombreuses sollicitations, la municipalité a tenu à soutenir en priorité les associations communales et celles qui profitent à la population de Ponteils. Dans un contexte difficile où le bénévolat est de plus en plus restreint, nous remercions chaleureusement toutes les bonnes volontés qui participent à donner une belle image à notre beau village. Merci à tous, GAP, la Grange aux livres, les vieilles roues cévenoles, les Lucioles, Jours de fête et chasseurs pour leur investissement.



Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter

à la Cérémonie des Vœux

qui aura lieu à l'Atelier Technique de Ponteils

**le Samedi 10 Janvier 2026 à 19h**



## Elections municipales 2026

